

Niort, le **08 MARS 2019**

**Service observatoire et stratégie territoriale**

Dossier suivi par Anne-Laure GASTON

Tél : 05.49.78.91.55

anne-laure.gaston@agglo-niort.fr

N°2019/CT/ALG/6

**Objet** : Programmations  
communautaires

Monsieur Alain ROUSSET

Président de la région Nouvelle-Aquitaine

Hôtel de Région

14 rue François-de-Sourdis

CS 81383

33077 Bordeaux cedex

Monsieur le Président,

Vous avez récemment lancé une concertation des partenaires en vue de la future programmation européenne 2021-2027, et je tiens à saluer sincèrement votre initiative.

Je partage votre attachement aux politiques européennes qui incluent tous les territoires. Je soutiens votre position qui consiste à défendre une politique de cohésion qui couvre tous les territoires en France et non une politique de cohésion réservée aux territoires européens les plus fragiles. De mon côté, je travaille sur les questions européennes au sein de l'association des villes de France et nous avons également argué devant la Commission Européenne et les Etats Membres en faveur d'une Europe pour tous.

Je suis par ailleurs favorable à ce que les territoires aient des obligations renforcées en termes de communication sur les fonds européens. A titre d'exemple, j'ai initié sur la Communauté d'Agglomération du Niortais la fête de l'Europe pour valoriser les projets soutenus par l'Europe en plus du respect des obligations de publicité. Cette démarche vise à mieux informer les citoyens de son action dans tous les territoires.

Néanmoins, je ne peux que regretter la manière dont les programmes opérationnels ont été rédigés sur le précédent programme pour le dispositif ITI. Le fait d'imposer aux territoires les axes stratégiques et les critères de sélections n'est pas de nature à favoriser l'élaboration de stratégies locales de développement.

Le programme a évolué positivement en faveur du soutien aux pistes cyclables qui ne doivent plus être rattachées à un Pôle d'Echange Multimodal ce qui doit permettre aux territoires d'œuvrer sur les portions cyclables les plus à même de favoriser les trajets quotidiens et donc de réduire efficacement les émissions de gaz à effet de serre.

Je m'interroge sur le fait qu'au cours d'une réunion du Réseau Europe Urbain à Paris, puis lors du comité d'animation organisé à Cognac, il ait été indiqué que les projets de transports des collectivités ne seraient plus éligibles sur le programme opérationnel 2021-2027. Cette politique engendre des investissements lourds pour les collectivités qu'il conviendrait de soutenir grâce aux fonds européens qui ont un vrai effet levier à jouer.

■ Communauté  
d'Agglomération du Niortais  
[www.agglo-niort.fr](http://www.agglo-niort.fr)

140 rue des Equarts  
CS 28770 - 79027 Niort Cedex  
Tél. 05 49 78 91 30  
fax 05 49 78 91 70  
email : [agglo@agglo-niort.fr](mailto:agglo@agglo-niort.fr)

Aiffres  
Amuré  
Arçais  
Beauvoir-sur-Niort  
Belleville  
Bessines  
Boissarolles  
Brûlain  
Chauray  
Coulon  
Echiré  
Epannes  
Fors  
Frontenay-Rohan-Rohan  
Germond-Rouvre  
Granzay-Gript  
Juscorps  
La Rochénard  
La-Foye-Monjault  
Le Bourdet  
Le Vanneau-Irleau  
Magné  
Marigny  
Mauzé-sur-le-Mignon  
Niort  
Prahecq  
Prieuré  
Prin-Deyrançon  
Prissé-la-Charrière  
Saint-Gelais  
Saint-Etienne-la-Cigogne  
Saint-Georges-de-Rex  
Saint-Hilaire-la-Palud  
Saint-Martin-de-Bernegoue  
Saint-Maxire  
Saint-Rémy  
Saint-Romans-des-Champs  
Saint-Symphorien  
Sansais-La Garette  
Sciecq  
Thorigny-sur-le-Mignon  
Usseau  
Vallans  
Villiers-en-Plaine  
Vouillé

0705 2024 10 0

De plus, la Commission Européenne a prévu un axe autour « d'une Europe plus verte et à zéro émission de carbone qui met en œuvre l'accord de Paris et investit dans la transition énergétique, les énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique ». Ainsi, les investissements sur le parc de véhicules des collectivités est de nature à contribuer à cet objectif dans la mesure où il est susceptible de répondre à une stratégie urbaine durable et intégrée.

Par ailleurs, la prochaine programmation prévoit un soutien aux stratégies locales de développement menées au niveau local et j'appelle que nous puissions définir ensemble les modalités de mise en œuvre.

Le sujet de l'emploi me paraît devoir trouver un écho à travers l'accompagnement et le développement des entreprises et l'accompagnement des formations supérieures indispensables à la dynamique de nos territoires.

Enfin, la transition énergétique et climatiques devraient pouvoir aider les investissements dit de « massification » et non seulement l'innovation et la très haute performance comme aujourd'hui.

Ce ne sont bien évidemment que quelques sujets que je souhaite porter à votre connaissance à ce stade et je reste, avec mes services, à votre disposition pour développer ces aspects dans le cadre des prochaines étapes de co-construction de la programmation 2021-2027 que j'espère partenariale.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Président

Jérôme BALOGE